

Le contexte de l'innovation

La Ville d'Autun, ville de 16 300 habitants, en tant que porteur du Projet de Rénovation Urbaine de Saint Pantaléon, a décidé de redynamiser l'espace central de ce quartier d'habitat collectif et souhaite créer des jardins familiaux et des jardins partagés en plein cœur de quartier.

L'idée innovante

La concertation et l'implication des habitants dans la définition et le fonctionnement des jardins partagés sont les principes retenus par la municipalité.

L'objectif recherché

Requalifier l'espace central constitué d'un parc paysager sans vocation ni usage défini, pour qu'il devienne le véritable cœur de la vie sociale du quartier.

Favoriser le lien social et les échanges (entre jardiniers, entre jardiniers et promeneurs, entre jardiniers et institutions et ou associations...)

Permettre un maillage d'espaces privés (parcelles de jardins et d'espaces publics (allées, massifs d'agrément, espaces pour enfants...))

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

La concertation s'effectue en trois étapes : la mobilisation, l'information et l'élaboration d'avis argumentés des habitants concernant l'aménagement et le fonctionnement du projet de jardin.

1ère étape : La mobilisation : « SaluTerre » (association expert) soutient le centre social dans l'organisation du porte à porte en vue d'informer sur le projet. (avril 2010)

2ème étape : L'information collective : Il s'agit d'informer collectivement les habitants du cadre du projet d'équipement et des règles de la concertation en présence des élus, des partenaires et des techniciens. « SaluTerre » a animé une conférence publique sur le concept de parc public potager en partage. (mai 2010)

3ème étape : Elaboration de l'avis argumenté des habitants

Il s'agit de recueillir auprès des habitants l'avis le plus consensuel possible, avec une notion d'expertise des futurs usagers du site.

Programmation de visites de sites extérieurs afin de « sortir » les habitants des problématiques spécifiques aux sites actuels et d'ouvrir les regards à d'autres façons d'aménager, de gérer...

Une réunion par mois avec le groupe d'habitants afin de définir les contours du projet, le règlement, le fonctionnement...

Le contenu de la réalisation

En juin 2010 : choix de la maîtrise d'œuvre afin que l'architecte en charge du projet puisse faire des propositions intégrées dans l'avant projet sommaire, en fonction du souhait des habitants.

En octobre 2010 : avant projet détaillé puis dossier de consultation des entreprises afin d'aboutir à une livraison des parcelles en avril 2010.

Les moyens humains et financiers

La Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine de la Mairie d'Autun : chef de projet PRU, chargée de mission PRU et centres sociaux.*

Architecte en charge du projet.

Association Saluterre

Association « les ateliers nomades »

Cette opération, inscrite dans le programme des aménagements retenus au titre du projet de rénovation urbaine du quartier, bénéficie des financements validés dans la convention ANRU : Conseil Régional de Bourgogne, 116 000 HT, ville d'Autun 174 000 HT, soit un total de 290 000, montant intégrant la maîtrise d'œuvre et la mission d'assistance assurée par l'association Saluterre. Par ailleurs, l'encadrement des réunions de concertation bénéficie d'un soutien financier dans le cadre du CUCS.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Lors du porte à porte, 602 logements ont été démarchés, 282 habitants présents ont reçu les enquêteurs.

La première réunion en présence des élus et des acteurs du PRU a rassemblé une trentaine de personnes. Cette rencontre a permis des échanges et des débats constructifs : peur que les jardins soient dégradés, devenir des jardins actuels, localisation des futurs jardins, mode de fonctionnement collectif ou individuel...

Les futurs jardiniers motivés par ce projet ont été conviés à des petits groupes de travail d'élaboration du règlement et du fonctionnement des jardins.

Les habitants présents ont travaillé selon la méthode du brainstorming, sur ce que « je veux pour ces jardins », « ce que je ne veux pas » et quelles solutions à apporter. Ce travail d'élaboration collectif a permis une réflexion approfondie sur l'opérationnalité du lieu (ex : qui assure les lieux, présence ou non des animaux, clôtures ou non, gestion des déchets, de l'eau, des conflits, du matériel d'outillage, fleurs et/ou légumes...)

Un repas en présence des élus, des techniciens et de l'architecte a été organisé début juillet au centre social du Prieuré Saint-Martin situé dans l'emprise du parc central, sur le thème des jardins partagés. Ce nouveau temps d'information a permis de rassembler d'autres habitants du quartier. De plus, un collectif de jardiniers d'une autre commune du département a pu témoigner de l'importance du caractère social d'un tel projet.

Contact :

Isabelle Neyrat, chargée de mission PRU volet social

tél. : 03 85 86 64 59

courriel : isabelle.neyrat@autun.com